



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

matériels

Question écrite n° 5453

Texte de la question

M. Michel Terrot demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui faire savoir s'il entre prochainement dans ses intentions de créer un prêt à taux zéro pour l'achat d'un ordinateur communicant (netbox) afin de favoriser le rattrapage du taux d'équipement en France dans ce domaine et ainsi de stimuler le passage des services en ligne du minitel à Internet.

Texte de la réponse

Ainsi que l'a annoncé le Premier ministre lors de son allocution d'Hourtin, le 25 août 1997, le Gouvernement est désireux de développer la société de l'information en France, notamment au travers des réseaux informatiques ouverts tels qu'Internet. De ce point de vue, il entend favoriser la migration des services en ligne du minitel à Internet. Pour autant, les réflexions menées par les pouvoirs publics sur cette question les conduisent à penser que les freins essentiels au développement de la société de l'information ne concernent pas nécessairement l'acquisition des matériels informatiques dont les prix ont d'ailleurs tendance à beaucoup baisser, mais plutôt la complexité perçue de ces systèmes ou la faiblesse de l'offre de nouveaux services. Une mesure sous forme de prêt à taux zéro, qui constituerait une aide de l'Etat sous forme strictement financière, aurait l'inconvénient d'inciter les ménages à s'endetter. Par ailleurs, un prêt serait probablement remboursé sur une durée plus longue que la durée de vie de ces matériels qui sont rapidement obsolètes. Le Gouvernement oeuvre pour le développement d'un véritable marché de l'Internet en France, en mettant en place un apprentissage de ces nouveaux outils à l'école (en contribuant au financement de l'équipement des établissements scolaires en micro-ordinateurs), en développant l'offres de services en ligne de ses administrations, en favorisant la création et le développement d'entreprises innovantes, notamment par des mesures visant à développer le capital-risque, et en encourageant les entreprises à investir dans le secteur. La croissance récente du nombre de ménages français équipés des outils adaptés, favorisée par l'apparition d'offres très basses des constructeurs informatiques, mais aussi dans une certaine mesure par l'ouverture progressive à la concurrence du marché des télécommunications, montre que notre pays a commencé à rattraper son retard en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5453

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 23 mars 1998

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3645

Réponse publiée le : 30 mars 1998, page 1789